

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grève SNCF reconductible évitée par la négociation (Paris, le 17 novembre 2008)

La SNCF prend connaissance de la décision des deux syndicats CFDT et FGAAC de reporter le préavis de grève reconductible déposé pour le mardi 18 novembre à 20h00, et ce jusqu'à la parution du décret conforme aux engagements résultant de la négociation.

Cette décision est le résultat des quelques 25 heures de négociations avec la FGAAC et la CFDT qui se sont poursuivies depuis jeudi jusqu'à ce jour.

La direction de la SNCF réaffirme ainsi la primauté de la négociation sur la grève et prend acte de ce que les partenaires sociaux concernés ont fait le même choix.

Les nouvelles dispositions, issues de cette longue concertation doivent permettre d'installer un système de volontariat pour les agents du Fret SNCF dans des conditions négociées au mieux avec les organisations syndicales qui ont choisi de négocier dans le cadre de leur préavis.

Le président de la SNCF, Guillaume Pepy a déclaré : « nous avons voulu privilégier la négociation avant la grève. Nous avons ainsi évité de pénaliser tous nos clients par un conflit portant sur une expérimentation de nouvelles conditions sociales au fret avec des agents volontaires. La disproportion entre le sujet du conflit et les conséquences pour les Français était inacceptable. Le problème des conditions économiques du transport ferroviaire de marchandises à la SNCF reste, et nous continuons à y travailler pour imaginer de nouvelles réponses. »